

# BUREAU

**Séance du 3 février 2023**

**Délibération BU\_20230131\_007**

**Marchés de fourniture de divers matériaux de construction et de quincaillerie pour le Département et le SDIS de l'Indre : attribution des marchés (lots 2 - 5 - 6)**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du bureau en date du 5 juillet 2022 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre pour l'acquisition de fourniture de divers matériaux de construction et de quincaillerie permettant de réaliser des petits travaux d'entretien ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du coordonnateur en date du 15 décembre 2022 ;

## **DECIDE :**

**Article unique.** Le marché relatif à l'acquisition de fourniture de divers matériaux de construction et de quincaillerie avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, en date du 15 décembre 2022, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe pour les lots n°2, 5 et 6 est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**